

En gare de Paris St Lazare, le lundi 1^{er} novembre 2021 vers 23h45, dans des circonstances qui restent à définir, alors que cinq agents de la sûreté ferroviaire SNCF assuraient leur ronde sur un quai, ces derniers ont fait face à un individu agité et armé d'un couteau.

L'individu a dû être neutralisé, trois impacts de balle auraient été relevés dont deux à l'abdomen. Il a été très rapidement pris en charge par les secours, son pronostic vital serait engagé.

Les investigations qui ont été confiées à la 1^{ère} DPJ sont en cours, les agents de la Sûreté ferroviaire ont été auditionnés jusqu'à 6h40 ce matin.

Des images de vidéosurveillance font l'objet d'analyses, ainsi que celles de caméras piétonnes portées par les agents de la Sûreté impliqués.

CFE-CGC FERROVIAIRE apporte tout son soutien aux collègues ayant été confrontés à ces actes d'une extrême violence.

Il semblerait que les agents de la Sûreté ferroviaire, qui auraient pu bénéficier d'un soutien psychologie, n'auraient pas pu bénéficier des services d'un avocat mandaté par la SNCF.

Si les faits sont avérés, **CFE-CGC FERROVIAIRE** demandera la mise en place d'un dispositif spécifique d'astreinte afin qu'un avocat sensibilisé aux problématiques et aux procédures des métiers de la sûreté puisse intervenir au plus vite sur les lieux d'audition d'agents confronté à ce genre d'actes.

Une réunion extraordinaire du CSSCT se réunit dans la journée.

Rappel des missions des agents de la Sûreté Ferroviaire :

Le rôle de ces agents est de prévenir, conseiller, protéger et intervenir : ils sont les garants de la sûreté des personnes, voyageurs et agents SNCF, ainsi que des biens, bagages, marchandises et infrastructures.

En permanence sur le terrain, ils luttent au quotidien contre toutes les formes d'infractions. Dans les emprises, en gare ou dans les trains, ces agents dissuadent les auteurs de dégradations et d'actes de malveillance et rassurent les voyageurs.

Ils sont de plus en plus confrontés à des actes violents, à l'instar de leurs homologues de la police ou de la gendarmerie, sans bénéficier des mêmes reconnaissances.

CFE-CGC FERROVIAIRE rappelle à la Direction de la Sûreté qu'ils doivent reconnaître, au-delà des mots, la spécificité de ce métier qui fait courir aux agents de la Sûreté les mêmes risques que les Policiers ou les gendarmes.